



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 121681

Texte de la question

Mme Pascale Got attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la réapparition de certaines maladies, telles que la rougeole, la tuberculose, la coqueluche ou encore la gale, qui semblaient être éradiquées en France. Cette évolution met en évidence la dégradation des conditions de vie d'une partie de la population. L'accès aux soins pour tous devient de moins en moins une réalité sous l'effet conjugué des franchises médicales, des dépassements d'honoraires et des remboursements de médicaments. En conséquence, elle souhaite connaître les dispositions que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Got](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121681

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2011, page 11752

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)